

L'audition sans faute Amy Coney Barrett

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 16 octobre 2020

Source [Le Salon Beige] De Christian Daisug dans [Présent](#) : Amy Coney Barrett, 48 ans, que le président Donald Trump a choisie pour occuper l'un des neuf sièges à la Cour suprême après une vacance pour décès, aura enduré durant quatre jours le feu roulant des questions de la commission judiciaire du Sénat.

Ces douze républicains et dix démocrates constituent la première étape sur la voie de la confirmation ; la seconde étant le vote des cent sénateurs qui aura lieu à la fin de ce mois. En principe, Barrett et tous ceux qui l'accompagnent et la soutiennent dans ce choix présidentiel n'ont aucune raison de s'inquiéter. Les républicains sont majoritaires à la chambre haute et, comme chacun de ses membres s'est déjà prononcé sur cette question, il semble peu probable qu'une surprise de dernière minute vienne brouiller le jeu. L'intérêt de ces auditions est ailleurs.

Il vient d'abord des démocrates. Ils paraissent résignés, désemparés, répétant leurs slogans éculés de « droits reproductifs des femmes » face à cette mère de sept enfants, si calme, si évidemment compétente et sûre d'elle-même. On a senti chez certains de ses ennemis jurés – surtout les hommes – un soupçon de nostalgie respectueuse vis-à-vis de cette étrange créature en jupe qui a su si admirablement harmoniser sa vie de famille et sa carrière. Contraste saisissant avec la confirmation il y a deux ans du juge Brett Kavanaugh, choisi lui aussi par Trump. On avait alors assisté à un véritable lynchage. A la suite de rumeurs non confirmées de harcèlement sexuel, une haine féroce s'acharna contre lui. Cette fois-ci, c'est différent. A part quelques commentaires fielleux de militantes « pro-choix », la courtoisie domine, faute d'une véritable stratégie. A peine si la venimeuse Kamala Harris, candidate à la vice-présidence, tenta de piéger Barrett sur le plan d'assurance santé appelé Obamacare afin d'atteindre Trump par ricochet. En vain.

L'autre intérêt de ces auditions est évidemment Barrett elle-même. Fragile en apparence mais éloquente et d'une patience à toute épreuve, détendue le plus souvent, elle n'a cessé de répéter que, même si elle a son opinion sur de nombreux dossiers, son rôle de juge lui interdit de prendre position. Une grande énergie affleure sous son calme. Ses convictions personnelles n'influenceront nullement ses décisions, a-t-elle expliqué ; en tant que juge, elle ne fait pas les lois. Ce qui frappe et ce qui fait sa force, c'est la tranquille assurance – presque du détachement – avec laquelle cette femme sous les feux implacables de l'actualité a su présenter son rôle d'arbitre et écouter, sans interrompre, des vues radicalement opposées à ses principes. Une vraie pro. Et un modèle de vrai féminisme : « J'avais décidé de poursuivre une carrière, d'avoir une grande famille multiraciale et une foi solide », a déclaré cette catholique pro-vie. « C'était mon choix. Je n'ai jamais essayé de l'imposer aux autres. » Même logique dans un tout autre domaine. Une logique qui devrait, celle-là, s'imposer à tous les juges. « Les tribunaux, a-t-elle lancé, ne doivent pas se substituer aux chambres législatives élues par le peuple et responsables devant lui. »